

Faits saillants sur les noyades et autres décès liés à l'eau au Québec de 2000 à 2008

Par Benoit Tremblay, responsable de la recherche
Direction de la promotion de la sécurité
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

VOLUME 8, NUMÉRO 8 - 2011

Ce bulletin de l'Observatoire québécois du loisir présente sommairement quelques résultats de ce rapport intitulé « Faits saillants sur les noyades et autres décès liés à l'eau au Québec de 2000 à 2008 », récemment publié par le ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.

En plus de présenter les données provinciales les plus récentes, permettant de dresser le portrait de la mortalité, cette analyse permet de suivre l'évolution du taux de noyades et de décès liés à l'eau au Québec. Les données étudiées visent à mieux connaître le phénomène des décès liés à l'eau, à voir les tendances qui se dessinent au fil des ans et à mettre en lumière certaines mesures de prévention afin que ce type d'événement qui brise des vies soit évité.

AVANT-PROPOS

À la suite de la publication du rapport « Les faits saillants sur les noyades et autres décès liés à l'eau au Québec » pour les années 1991 à 1999, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), la Croix-Rouge canadienne – Division du Québec et la Société de sauvetage se sont de nouveau réunis pour la rédaction de cette deuxième édition.

Les données proviennent principalement du Bureau du coroner du Québec (BCQ). Pour respecter les délais nécessaires à la publication des rapports de coroner, à la collecte, à la saisie et au traitement statistique des données, celles-ci sont présentées deux ans après la dernière année observée.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA SITUATION

D'après les données de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), la noyade au Québec représente la cinquième cause de décès par traumatisme non intentionnel après les traumatismes routiers, les chutes, les intoxications et les suffocations. Par contre, elle est une préoccupation importante du domaine des activités récréatives et sportives puisqu'elle vient au premier rang des causes de décès, devant les traumatismes mortels associés à la pratique du vélo.

Bien que le bilan s'améliore, on déplore annuellement une moyenne de 80 décès liés à l'eau dont la vaste majorité sont des noyades. Les autres décès sont causés par des traumatismes autres que la noyade, par exemple ceux engendrés par une collision de bateaux ou par l'hypothermie. Cette moyenne prévaut pour les années 2000 à 2008 durant desquelles 729 personnes ont surtout péri au cours d'une activité aquatique, nautique, d'une chute dans l'eau ou dans d'autres circonstances de la vie récréative (68 %), mais parfois de la vie quotidienne ou professionnelle (figures 1 et 2). Plus précisément, les activités récréatives les plus souvent en cause sont les activités aquatiques (26 %), surtout la baignade et la navigation récréative (22 %)(figure 2).

Figure 1. Décès liés à l'eau selon le type de l'activité, au Québec, de 2000 à 2008 (n = 729)

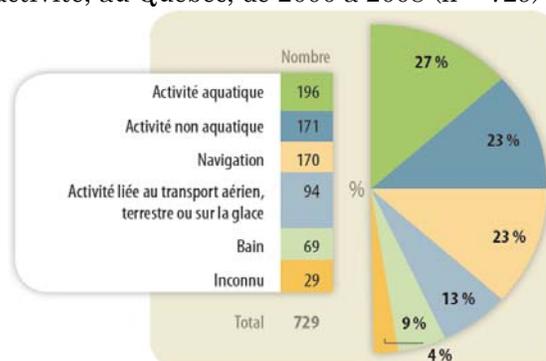
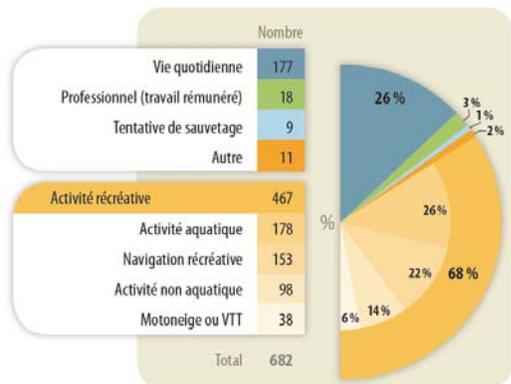


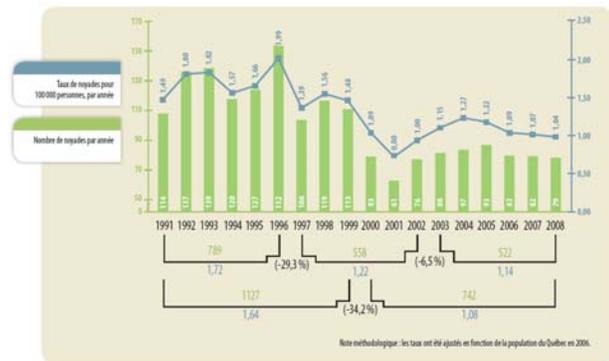
Figure 2. Noyades et autres décès liés à l'eau selon le but de l'activité, au Québec, de 2000 à 2008 (n = 682)



UNE TENDANCE À LA BAISSÉ DES NOYADES ET AUTRES DÉCÈS LIÉS À L'EAU

Depuis 20 ans, on compte en moyenne au Québec une centaine de décès liés à l'eau par année. Par ailleurs, en comparant les données de 2000 à 2008 avec celles des années 1991 à 1999, on remarque une tendance à la baisse relativement importante du nombre et du taux de décès par 100 000 personnes/année au cours de ces décennies (figure 3). Alors qu'on comptait une moyenne annuelle de 125 décès entre les années 1991 à 1999, l'étude montre une diminution de 34,2 % pour les années 2000, soit 80 noyades et autres décès liés à l'eau par année.

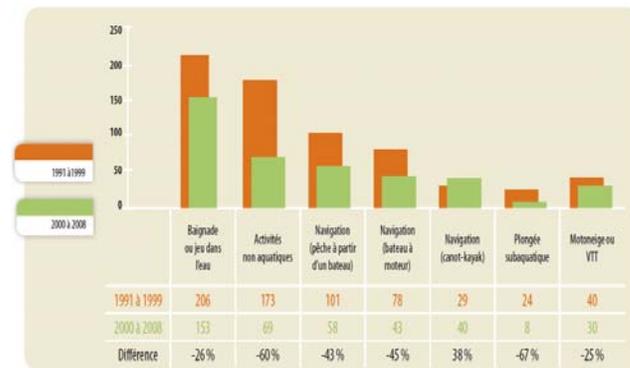
Figure 3. Évolution des taux et du nombre de noyades et d'autres décès liés à l'eau, au Québec, de 1991 à 2008 (n = 1 869)



À l'exception du canotage (incluant le kayak) où le nombre de décès a augmenté d'un peu plus de 38 %, on observe une diminution significative

dans la plupart des activités nautiques, aquatiques et non aquatiques (figure 4).

Figure 4. Noyades et autres décès liés à l'eau selon les activités ayant causé le plus grand nombre de décès, au Québec, de 1991 à 1999 et de 2000 à 2008 (n = 1 052).



LES PLUS VULNÉRABLES : TOUJOURS LES TOUT-PETITS, LES JEUNES HOMMES ET LES PLUS VIEUX

La noyade touche surtout les personnes de sexe masculin (81 %). Les enfants de 0 à 5 ans, les jeunes hommes de 18 à 24 ans et les personnes de 55 ans et plus présentent des taux de mortalité par noyade particulièrement élevés par rapport aux autres catégories de population (figure 5). Tandis que les tout-petits se noient surtout dans les piscines résidentielles et dans les bains, les jeunes adultes, pour la plupart, perdent la vie en se baignant ou en naviguant. Quant aux personnes de 75 ans et plus, elles décèdent davantage à l'occasion d'activités quotidiennes (p. ex. : bain) et non récréatives. Leur taux de décès relativement élevé peut aussi découler du fait que la population de cette catégorie est moins nombreuse à cet âge et qu'une cause secondaire de la noyade peut plus souvent y contribuer (p. ex. : malaise, affection chronique). Par ailleurs, en nombre absolu, ce sont les personnes de 35 à 64 ans qui représentent la plus grande proportion des décès.

Figure 5. Taux et nombre de noyades et d'autres décès liés à l'eau selon l'âge et le sexe, au Québec, de 2000 à 2008 (n = 738; 601 hommes et 137 femmes)



LES NOYADES À L'OCCASION DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

LA NAVIGATION RÉCRÉATIVE

Plus de la moitié des victimes sont des hommes âgés de 35 à 64 ans. Les données montrent également que dans 29 % des cas, la personne se trouvait seule dans son bateau, que près du quart des victimes étaient des non-nageurs ou de faibles nageurs tandis que 7 % étaient des navigateurs inexpérimentés. Ces données sur les habiletés sont conservatrices puisqu'on ne connaît pas ces variables dans plus de la moitié des cas.

La navigation récréative compte pour 22 % des décès liés à l'eau. La pêche en bateau demeure l'activité le plus souvent pratiquée au moment de l'événement. La navigation motorisée et non motorisée, surtout en canot et en kayak, a été la cause du décès des autres victimes.

À noter qu'à comparer avec la décennie précédente, les années 2000 à 2008 révèlent une importante diminution (36 %) du nombre de décès chez les pêcheurs et les usagers de bateaux à moteur. Par contre, le nombre de décès a augmenté de 38 % pour ce qui est du canot et du kayak.

LA BAIGNADE

Parmi les activités aquatiques récréatives qui sont à l'origine des noyades, la baignade, le jeu ou le barbotage dans l'eau représentent la majorité des cas (77 %). Or, en soi, la baignade ne présente pas de risque de décès évident. Toutefois, sa grande popularité (deuxième rang des activités

récréatives et sportives les plus pratiquées en 2004) et les caractéristiques des piscines, des lacs et cours d'eau québécois en font une activité à l'origine de 17 noyades en moyenne par année. Soulignons par ailleurs, qu'à l'instar de la navigation motorisée et des activités non aquatiques, la baignade, comme activité à l'origine de la noyade, a connu une baisse significative du nombre pour les années 2000 à 2008. En effet, de 1991 à 1999, 23 personnes en moyenne par année perdaient la vie en se baignant au Québec².

LA PISCINE RÉSIDENTIELLE

Le nombre de noyades en piscine résidentielle a diminué de 17 % dans les années 2000, en comparaison avec la décennie 90. L'étude révèle qu'il y a eu 80 noyades dans ce type de bassin, soit une moyenne de neuf par année. Les décès en piscine résidentielle représentent 12 % du total des décès, tous plans d'eau confondus. Autre fait à remarquer : les bains publics, pour leur part, sont le lieu d'un petit nombre de décès (huit en neuf ans, soit en moyenne un décès par année).

LA PLONGÉE SUBAQUATIQUE RÉCRÉATIVE

Bien que la plongée subaquatique récréative n'ait fait que huit décès en neuf ans, l'activité pose un risque relativement important lorsque l'on considère le nombre de plongeurs actifs au Québec qui s'élève à près de 10 000. Malgré la nette amélioration du bilan dans ce domaine, le taux de décès qui serait estimé à 9/100 000 plongeurs et plongées est relativement élevé. Cela rappelle que la plongée nécessite l'acquisition d'habiletés et ne pardonne pas les erreurs de jugement ou le mépris des règles de sécurité. De plus, la visibilité souvent réduite, les courants et l'eau froide ajoutent aux risques particuliers de la plongée au Québec.

² Secrétariat au loisir et au sport, Croix-Rouge canadienne, Société de sauvetage. *Les faits saillants sur les noyades et autres décès liés à l'eau au Québec, 1991-1999.*

ASSUREZ VOTRE SÉCURITÉ : QUELQUES PISTES DE PRÉVENTION...

Voici quelques conseils clés afin de prévenir le pire à l'occasion de vos activités sur ou à proximité d'un plan d'eau :

- ◆ **Apprenez à nager.** Non seulement l'apprentissage et la pratique de la natation sont bénéfiques pour la santé physique et mentale, mais ils peuvent vous sortir d'une situation périlleuse.
- ◆ **N'allez pas à l'eau seul.**
- ◆ **Empêchez l'accès à la piscine.** Une clôture, dont la porte est munie d'un mécanisme à fermeture et à verrouillage automatiques, doit ceinturer la piscine.
- ◆ **Surveillez toujours les jeunes enfants près de l'eau.** Que ce soit au bord du lac ou de la piscine, si les enfants ne sont pas à portée de la main, vous êtes trop loin.
- ◆ **Méfiez-vous des courants et de l'eau vive.**
- ◆ **Portez un « vêtement de flottaison individuel » (VFI).** En restant dans le fond du bateau, votre VFI ne vous sera pas très utile.

- ◆ **Évitez l'alcool et les drogues à l'occasion de vos activités aquatiques.**
- ◆ **Portez attention aux tremplins en piscine résidentielle!** La plupart des piscines résidentielles n'ont pas les dimensions requises pour pouvoir plonger tête première en toute sécurité, surtout à partir d'un tremplin.
- ◆ **Méfiez-vous de la glace!** Assurez-vous que la glace est suffisamment solide, en particulier à la sortie des lacs ou sur les rivières, car c'est à cet endroit qu'elle est plus fragile en raison des effets du courant.

RÉFÉRENCE

TREMBLAY, Benoit, LAFLEUR, Johane, MERCIER-BRÛLOTTE, Hélène et Sylvie TURNER. *Faits saillants sur les noyades et les autres décès liés à l'eau au Québec de 2000 à 2008 — Édition 2010*, Trois-Rivières, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport – Direction de la promotion de la sécurité, 2010, 19 pages.

